

# Management et mise en œuvre des EPP

1 jour soit 7 heures / 9h-17h

## **C**ONTEXTE

Les EPP (Evaluations des Pratiques Professionnelles) constituent une exigence de la certification depuis la seconde itération. Parmi d'autres moyens d'évaluation, la mise en place d'EPP constitue un véritable outil de management et d'implication des équipes dans le cadre de la sécurité des soins. Par ailleurs, depuis janvier 2016, l'analyse des pratiques professionnelles peut constituer une action de DPC, dès lors qu'elle est déposée par un organisme de DPC et à condition que les modalités et méthodes soient valides. La coordination au niveau institutionnel est donc essentielle.

## **OBJECTIFS**

- Structurer la démarche globale de coordination des EPP au niveau de l'établissement
- S'assurer de la conformité des approches et des méthodes utilisées pour mettre en place l'Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Savoir coordonner la mise en œuvre des EPP

#### PUBLICS CONCERNES

 Directeur, président de CME, encadrement, responsable qualité et gestion des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, professionnel participant à la commission EPP ou à leur mise en œuvre,...

#### PRE-REQUIS

 Connaissance de base de la démarche qualité et de la certification

## - PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP
- Modalité d'évaluation: vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

#### CONTENU

- Introduction
  - □ Rappel des définitions
  - Rappel historique sur le déploiement des EPP dans les établissements de santé
- Contexte
  - Contexte national
  - □ Lien avec le développement professionnel continu (DPC)
  - □ Exigences à satisfaire dans le cadre de la certification
- Organisation et management des EPP
  - Définir la politique EPP et les modalités de choix des thèmes d'EPP

Cas pratique

- Structurer l'ensemble de la démarche, rôles e responsabilités de chacun
- Définir la stratégie de communication sur les EPP
- Evaluer et suivre la mise en œuvre des EPP (tableaux de bord, bilans...)

Cas pratique

- □ Evaluer et réviser la stratégie de développement des EPP
- Mise en œuvre des EPP
  - □ Fixer les modalités d'entrée dans une EPP
  - □ Choisir la méthode d'évaluation

Cas pratique

□ Définir les modalités de suivi de l'EPP

Cas pratique

□ Elaborer et/ou harmoniser la fiche projet EPP

Cas pratique

- Organiser le suivi des groupes EPP
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1<sup>er</sup> participant à la journée de formation (385€ à partir du 2<sup>ème</sup> participant)